

Les Médecins Maîtres-Toile

[Accueil](#) ▶ [Boîte à Outils](#) ▶ [Comment faire migrer son site ?](#)

Publié le : 29 décembre 2003

 [Imprimer cet article](#)

Auteur :
Gérald Bernardin



Comment faire migrer son site ?

Changer d'hébergeur peut s'avérer nécessaire. Cette migration doit être envisagée sans précipitation. Le site sera modifié en fonction des nouvelles données et les visiteurs devront être avertis du changement d'adresse.

Comment faire migrer son site ? Cette question, anodine en apparence, va se poser un jour au Maître-Toile qui décida, lors de la naissance de son site, de l'héberger chez un hébergeur gratuit, du type Free, Lycos, Wanadoo etc., et qui choisit de le transférer vers un hébergeur professionnel.

Les raisons d'une migration

Elles peuvent être nombreuses, en voici quelques unes :

- ▶ aspect moins professionnel avec un site du style <http://monsite.monhebergeur.fr> comparé à un nom de domaine comme <http://www.monsite.com> ;
- ▶ espace disponible limité ;
- ▶ insuffisances techniques (php, statistiques...) ;
- ▶ *hot-line* inexistante ;
- ▶ lenteur d'affichage.

Phase 1 : préparation

- ▶ Eviter toute précipitation +++
- ▶ Posséder un nom de domaine "significatif" ou l'acquérir par exemple chez [Gandi](#).
- ▶ Acquérir un espace pour héberger son nouveau site, prévoir une bonne marge au niveau de la taille. Les hébergeurs professionnels sont légion ; prenez le temps d'en visiter plusieurs pour décortiquer leurs offres (prix, espaces, php etc.).

Phase 2 : migration

- ▶ Votre espace étant disponible chez votre nouvel hébergeur, avant d'envoyez vos fichiers comme d'habitude par FTP, profitez-en pour faire le ménage dans vos nombreux textes, et vérifiez tous vos liens internes et externes avec un logiciel type [Xenu](#).
- ▶ Si votre ancien hébergeur mettait à disposition un script de contact/abonnement, il va falloir en créer un car ce service n'est, en général, pas fourni par un hébergeur professionnel. Voir [l'article](#).

- ▶ La majorité des hébergeurs professionnels fournissent des outils statistiques performants. Si ce n'est pas le cas, on peut en installer un en php comme [phpMyVisites](#).
- ▶ Si vous faisiez partie d'Anneaux (*Rings*), il conviendra d'en avertir les responsables.
- ▶ Si vous avez mis en place un moteur de recherche interne type [X-Recherche](#), ne pas oublier de faire le changement d'URL.

Phase 3 : gérer l'extinction de l'ancien site

- ▶ Tous vos fichiers étant installés, vous pourrez alors faire pointer votre nom de domaine vers votre nouvel hébergeur. Cela demande environ 24 heures pour que votre site apparaisse sous la forme : <http://www.monsite.com>.
- ▶ Il va falloir supprimer les fichiers chez l'ancien hébergeur, mais je vous suggère de laisser au moins une page `index.htm` (pendant quelques mois) qui va indiquer :

"Le site "Monsite" a changé d'hébergeur.
 Veuillez prendre note de sa nouvelle adresse
<http://www.monsite.com>
 Vous allez être automatiquement redirigé vers celle-ci".

Pour obtenir cette redirection automatique, il suffit d'insérer la balise meta suivante entre `<head>` et `</head>`

```
<meta http-equiv="refresh" content="10; url=http://www.monsite.com">
```

Le nombre après "*content*" représente le nombre de secondes avant la redirection.

- ▶ Si vous ne laissez qu'une page sur votre ancien site, les internautes qui arrivaient sur votre site directement sur une page (par lien direct, par indexation dans un moteur, etc.) risquent de tomber sur une erreur 404.

Pour remédier à ce problème, je vous suggère de mettre un fichier `.htaccess`. Ouvrez votre Bloc-notes, mettez-y les 3 lignes suivantes :

```
ErrorDocument 404 /monfichier404.html
ErrorDocument 404 http://monsite.monhebergeur.fr/index.htm
ErrorDocument 403 /accesrefuse.html
```

Vous pourriez pointer directement sur votre nouveau site, mais il est préférable que l'internaute prenne connaissance de la migration du site en lisant votre page `index.htm`.

Enregistrez le fichier sous le nom "`erreur.txt`", avec votre logiciel FTP, transférez "`erreur.txt`" à la racine de votre ancien site et renommez-le "`.htaccess`" (mettre le point devant *htaccess*).

Phase 4 : faire savoir que vous avez migré

- ▶ Il faut avertir vos internautes habituels que vous avez fait la migration :
 - *par votre carnet d'adresses ;
 - *par vos listes de discussion ;
 - *par votre *news-letter* si vous en aviez une.
 - ▶ Tâche longue mais indispensable : avertir les nombreux *webmasters* des pages contenant des liens qui pointaient vers votre site.
 Il suffit d'utiliser Google :
 - * tapez le nom de votre site s'il en avait un ;
 - * ou écrivez :
`link:monsite.monhebergeur.fr`
-

Rendez-vous sur chacun des sites repérés par Google et prévenez le *webmaster* du changement : fastidieux mais efficace !

- ▶ Vous ferez de même avec les principaux annuaires comme [DMOZ](#).
- ▶ Vous pouvez en profiter pour faire un référencement multiple auprès de nombreux moteurs de recherche grâce à un service comme [Actiref](#).
Si l'efficacité n'est pas garantie, ça ne peut pas faire de mal...

Conclusion

Et quand vous aurez fait tout cela, vous pourrez enfin lever les doigts du clavier...
et guetter avec fébrilité votre classement dans Google...



 [Imprimer cet article](#)

Copyright Médecins Maîtres-Toile francophones
[Espace membres](#) - [Administration](#) - [Crédits](#)
